



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 126

JANVIER 2019

Le totalitarisme du XXI^e siècle

Vers la fin du vingtième siècle, on pouvait espérer en avoir fini avec les barbaries totalitaires et les courses aux armements pour s'engager partout dans le respect des écologies planétaires. Mais dans la décennie 2010, des images inquiétantes surgissent de nombreux endroits de la planète ; et tout d'abord en Asie de l'Est où vit la moitié de la population mondiale.

La masse des tensions qui s'y sont accumulées à distance de l'Europe n'a rien à voir avec celles du siècle précédent. Les forces économiques s'y sont décuplées ; les armements classiques se sont beaucoup perfectionnés sur terre, dans l'air et sur mer et n'ont rien de commun avec ceux de la guerre froide ; la révolution informatique permanente permet tant la désinformation que le captage des savoirs hors du territoire ; le cloisonnement de l'information pratiquée par les totalitarismes rend possible un strict contrôle de l'opinion à l'intérieur du pays.

Le 25 janvier, parlant en marge de la Conférence de Davos et un an après avoir vigoureusement critiqué les États-Unis, G. Soros estimait que l'appareil de surveillance sociale que met en place la Chine constituait à terme une des plus graves menaces pour les libertés dans le monde. Les nouvelles technologies, disait-il, donnent aux régimes totalitaires un avantage absolu sur les sociétés ouvertes. Et dans cette catégorie, la Chine est le plus peuplé, celui qui dispose du plus de ressources et qui maîtrise le mieux l'intelligence artificielle et les techniques d'apprentissage.

C'est, hélas en effet, dans le pays le plus peuplé du monde que les droits de l'Homme sont le plus ouvertement et officiellement contestés, à tel point que le terme même de droits de l'Homme est banni de la presse et qu'il serait séditeux de demander qu'on les respecte. C'est, hélas encore, envers ce pays que les critiques

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



des puissances étrangères sont les plus discrètes, les plus bénignes, et souvent inexistantes. Comme si la puissance de la Chine, sa place au Conseil de Sécurité, les espoirs que les entreprises projettent sur ce marché immense, sans oublier les menaces de rétorsion et les réflexions outragées du Parti qui ne supporte pas la contestation, suffisaient à faire taire la critique et à étourdir les consciences.

Il ne se passe pas de mois sans que de nouvelles mesures viennent renforcer le dispositif totalitaire existant. Cette évolution désolante rencontre quelques résistances dans les capitales étrangères, y compris en Europe. On pourrait se féliciter de ce fait nouveau mais ces réserves procèdent plus de soucis économiques et sécuritaires nationaux que d'un attachement retrouvé aux valeurs universelles. La crainte des vols informatiques et l'irritation devant des marchés qui se ferment à volonté aux capitaux étrangers y jouent un rôle plus grand que la morale politique.

Les structures destructrices des droits de l'Homme en Chine se résument en peu de phrases. Le Parti est unique ; le dirigeant suprême Xi Jinping, président de la République, tient le pouvoir sans limitation de mandat, c'est-à-dire à vie depuis la modification constitutionnelle de 2018¹ ; sa « pensée » figure dans les statuts du Parti. La presse, la justice, l'armée doivent serrer les rangs autour du parti et de son chef comme on fait au sein d'une famille².

Officiellement le régime se réclame du marxisme, mais il y a beau temps que dans les faits Confucius a remplacé Marx, un peu trop révolutionnaire, un peu trop libertaire. La référence à une idéologie remontant à la période pré-féodale d'il y a trois siècles, à une morale qui n'a jamais dérangé aucun pouvoir, celle de la discipline, du sacrifice personnel, de la primauté des valeurs familiales et du respect de la hiérarchie, est forcément beaucoup plus commode car elle n'engage à rien ou à pas grand-chose. Le parti en effet se tient au-delà de tout soupçon, puisqu'en accord avec sa direction, il fait les lois et se donne le droit de les interpréter ou, si besoin est, de n'y pas faire attention.

Le vieux Confucius mettait en avant la bienveillance, considérée comme le propre de la nature humaine. Il faut voir avec quel soin le régime respecte le concept, avec l'incarcération de ses intellectuels les plus doux, les condamnations à vie, les mauvais traitements des prisonniers, les camps de détention du Xinjiang qui accompagnent désormais la longue répression tibétaine, les exécutions, sans parler des stérilisations forcées de villageoises au temps peu lointain où le Parti ne voulait qu'un enfant par famille³.

Mais il y a toujours possibilité d'étendre et de perfectionner la dictature. Dans la vie courante comme dans la répression des gêneurs, souvent brutale, toujours impitoyable. Voici quelques faits récents, qui n'appellent aucun commentaire.

Des barricades contre l'information

Le 23 janvier, les autorités de la censure sur l'internet annoncent qu'elles ont fermé 733 sites de la toile, effacé plus de sept millions de messages et supprimé 9.382 applications pour portables, dans le cadre de la lutte contre les informations « inacceptables et nuisibles » menée depuis le début de cette année.

L'accès à l'internet international (Google, Yahoo, Wikipedia, etc.) - par le biais des Virtual Private Network (VPN) – est désormais considéré comme un délit⁴. Les VPN permettent à quelques cybernautes (1 à 3% de l'ensemble) de s'informer

des réalités extérieures. Le 27 décembre dernier, Zhu Yunfeng, résident de Shaoguan (Guangdong), s'est vu infligé une amende pour ne pas avoir utilisé l'infrastructure des télécommunications nationales.

Le 4 janvier, punition similaire pour un habitant de Chongqing (Sichuan).

La vente dans la province du Guangxi d'un VPN (« une opération commerciale illégale ») avait été punie de cinq ans et demi d'incarcération au titre de l'article 225 de la loi criminelle en décembre 2017.

1. Adoptée par 2.958 voix pour, deux contre et trois abstentions, un score que l'on croyait réservé à la Corée du Nord.

2. Selon Xi Jinping lui-même, si l'on devait interroger ces institutions sur leur patronyme, elles devraient répondre : « Parti communiste ».

3. Idiotie démographique dont la Chine se mord les doigts aujourd'hui, avec la quasi impossibilité de financer les retraites, avec une population active qui diminue et le risque d'être dépassée par le voisin indien.

4. Sauf bien entendu pour les membres de l'appareil d'Etat.

Condamner les journalistes et les informateurs récalcitrants

Le régime chinois n'aime pas les critiques internationales ; le creux de l'hiver encourage aux arrestations parce qu'elles font moins de bruit. Quand l'étranger se dorlote, il oublie que la répression se poursuit pendant les fêtes⁵.

28 décembre, deux ans de prison pour « subversion du pouvoir d'Etat » prononcé par un tribunal de Zhuhai (Guangdong) à l'encontre de Zhen Jiaanghua, responsable du site Human Rights Campaign in China. Arrêté à l'automne 2017, il avait disparu six mois dans une prison clandestine.

28 décembre aussi, une peine de vingt mois de prison est infligée à Ding Lingjie, collaboratrice du site Minsheng Guanचा par un tribunal de la capitale. Elle avait fait circuler sur la toile une vidéo critique du chef du Parti-chef d'État. Elle était détenue depuis plus d'un an.

25 décembre, quatre ans de prison infligés à Nanjing à l'encontre du journaliste Sun Lin, pour « subversion du pouvoir d'Etat ». L'ancien collaborateur du site américain en langue chinoise était détenu depuis deux ans.

Le mois de janvier a poursuivi sur la lancée : le 14 janvier s'est ouvert le procès d'une autre figure de proue des droits de l'Homme, le Sichuanais Huang Qi, lauréat du prix de *Reporters sans frontières*. Il avait créé un site sur la toile, « en solidarité avec ceux qui n'ont ni pouvoir, ni argent, ni influence ». Il se trouve, après des années de détention accompagnée de tortures, dans un état de misère physiologique extrême et son procès

se déroule dans des conditions scandaleuses au regard du droit. L'Etat assure cette fois encore qu'il s'agit de « divulgations de secrets d'Etat », ce qui lui donne la pleine maîtrise de la procédure. Un des avocats de Huang Qi a été radié quelques jours avant l'ouverture du procès⁶ ; l'autre, présent au tribunal, a été contraint sous les menaces, de ne pas évoquer l'affaire. Agée de 85 ans, la mère de Huang Qi, qui se battait pour la libération de son fils, était détenue depuis le 7 décembre.

Huang Qi est bien connu pour avoir attaqué le gouvernement à propos du massacre du mouvement de 1989 et au sujet des défauts de construction scolaire qui avaient causé la mort de très nombreux enfants en 2008 lors du terrible tremblement de terre du Sichuan. Sa renommée explique que les bureaux de la censure ait envoyé aux médias la consigne suivante, rapportée par le *China Digital Times* : *Au sujet de l'affaire Huang Qi, il est interdit sans exception d'en faire état, de rediffuser de l'information ou de commenter sans un accord préalable.* (15 janvier 2019). Des experts du Haut-Commissariat pour les droits de l'Homme des Nations-Unies avaient le 20 décembre demandé qu'il sorte de prison et reçoive des soins appropriés.

Le 28 janvier Liu Feiyue, fondateur du site Minsheng Guanचा pour lequel travaillait Ding Lijie (voir plus haut), est condamné à cinq ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'Etat » par un tribunal de Suizhou (Hubei). Il lui est reproché d'avoir publié des articles « hostiles au système socialiste ».

Le mur du çon...

Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites » et la plupart des dictatures tombent dans le ridicule. Les autorités de Luoning (Henan) ne supportent pas que les églises chrétiennes se réfèrent au Décalogue de Moïse, apprend-on le 28 décembre. Plus précisément, il y a un commandement de trop, le deuxième : *Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.*

Ce libellé péremptoire n'accorde pas la meilleure place à Xi Jinping. Trente fonctionnaires sont donc venus de Luoyang, l'ancienne capitale impériale,

pour dire que le texte ne plaisait pas au Chef du Parti et pour enjoindre au prêtre local de le retirer de la stèle sur le champ. Une photo du Décalogue raccourci en Enéalogue a été expédiée aux supérieurs comme preuve de la diligence des fonctionnaires.

La fête de Noël est contestée parce que non inscrite dans la tradition chinoise. Il n'est pas bien vu de la célébrer. Le Parti voudrait, pour la remplacer, donner plus de place au Nouvel an Chinois et à la Fête des Lanternes, et après tout, s'il s'agit de célébrer une naissance, on pourrait choisir – un seul jour d'écart, c'est une brouille – celle de Mao Zedong, le 26 décembre (1893)...

5. C'est ainsi que le plus célèbre des opposants, Liu Xiaobo Prix Nobel de la Paix, avait été arrêté le 8 décembre 2008 et condamné (onze ans de prison) le 25 décembre 2009 ; cependant que la sentence de huit ans de détention frappant le blogueur Wu Gan datait du 26 décembre 2017. Le procès de Wang Quanzhang, voir ci-dessous, s'est ouvert le 26 décembre.

6. Un premier avocat, Sui Muqing, choisi par la famille de Huang Qi, avait été radié en février 2018.

En bon émule de Poutine qui voulait traquer les terroristes jusque dans les « chiottes », le Parti fait maintenant la chasse aux graffitis injurieux des petits coins. Ji Xiaolong a été condamné le 14 janvier à trois ans et demi de prison pour avoir écrit dans des toilettes publiques *À bas le Parti communiste* et incité les usagers à faire

de même, d'où l'accusation de « susciter des querelles et créer des troubles » en un lieu public. Ji Xiaolong prétendait offrir une nouvelle version de la Révolution des toilettes lancée par le chef du Parti, laquelle visait à multiplier les cabinets d'aisance et à les rénover à des fins d'améliorations olfactives dans les lieux à vocation touristique.

Réprimer les avocats des droits de l'Homme, avocats des dossiers « sensibles »

Lorsque les dictatures veulent faire taire les opposants, il importe de réduire aussi au silence ceux qui les défendent devant l'apparence d'un système judiciaire. Les avocats deviennent les premières cibles ; mais leur impuissance est évidente devant un pouvoir maître de la loi, qui la fait et la viole.

28 janvier, un tribunal de Tianjin condamne l'avocat Wan « subversion de l'Etat ». Il avait défendu des membres de la paisible secte du Falungong ainsi que des paysans dépossédés de leurs terres. Victime d'une des « disparitions forcées » qui avaient suivi les arrestations massives de juillet 2015, il était parvenu à se cacher quelques temps. Il était maintenu au secret depuis sa mise en examen de 2016.

La disparition de l'avocat et les mauvais traitements subis en détention avaient fini par attirer l'attention des organisations internationales. En août 2018, le groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire avait demandé sa remise en liberté immédiate et inconditionnelle. Sans le moindre effet, bien sûr. Le 28 janvier 2019, le porte-parole pour les Affaires étrangères de l'Union européenne (pas Mme Mogherini elle-même, ç'eût été trop demander) déclarait attendre une enquête immédiate sur les accusations de torture, dans le respect des obligations internationales, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Constitution chinoise elle-même. On espère pour l'Union européenne qu'elle n'a pas eu la naïveté d'espérer un résultat...

Wang Quanzhang se battait pour que son pays soit un Etat de droit, comme il prétend l'être. Pourtant durant sa détention, en contravention de la loi chinoise, des normes

internationales et des conventions des Nations unies, il n'a pu rencontrer les avocats qu'il avait choisis. Comme il fait souvent, le pouvoir a exercé de pressions sur les propriétaires successifs de son logement, contraignant son épouse à déménager à plusieurs reprises ; Li Wenzu n'a d'ailleurs pu assister au procès, lequel s'est déroulé à huis clos, au prétexte qu'étaient en jeu « des secrets d'Etat ».

Le 9 janvier, Chen Wuquan, un autre défenseur des droits civiques, a été condamné par un tribunal de Zhenjiang (Guangdong) à cinq ans de détention pour avoir « suscité des querelles et provoqué des troubles ». Chen avait soutenu des habitants de Zhenjiang qui combattaient un projet de récupération de terrains maritimes qui affectait leur environnement. Il avait lancé une pétition contre le projet. Il était détenu depuis février 2008. Après le retrait par l'Etat de sa licence d'avocat, il était devenu agriculteur.

Nous ne rapportons ici que quelques-uns des procès survenus ces dernières semaines. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, car nous ignorons beaucoup de ce qui se passe dans le fond des provinces. Puisque de tels procès se déroulent tout au long de l'année, on peut imaginer l'enfer professionnel que vivent les avocats chinois défenseurs des droits civiques ; l'on comprend aussi pourquoi, sur les quelque trois cent mille détenteurs de licences professionnelles, un pour cent ou peut-être moins, acceptent d'ouvrir les dossiers politiques et d'affronter le pouvoir, mettant en danger non seulement leur vie professionnelle mais aussi leur intégrité physique et la tranquillité de leur famille.

« Tout ce qui est ou a été chinois est de ma compétence »

Qu'une dictature réprime sa propre population n'a rien d'étonnant. Mais la Chine depuis quelques semestres affirme son autorité sur des citoyens à passeport étranger et d'origine chinoise. Elle estime unilatéralement qu'ils font partie de ses ressortissants, sans peur de violer le droit international et de provoquer l'indignation dans les capitales étrangères. Quelques exemples :

L'écrivain australien Yang Hengjun s'est imprudemment aventuré en Chine le 18 janvier avec son épouse et son fils. Il a disparu dès son arrivée à l'aéroport de Guangzhou (Canton). Auteur de nouvelles et autrefois fonctionnaire aux Affaires étrangères chinoises, il avait quitté le pays pour Hongkong en 1992 avant de s'installer aux Etats-Unis en 1997 et d'obtenir la nationalité australienne en 2000. Il passe pour avoir des convictions démocrates. Le pouvoir a reconnu qu'il le détenait à Beijing dans le cadre spécial de détention dit résidence surveillée dans un lieu désigné.

Le 11 janvier, le résident de Hongkong Cheung Kam Hung, membre de l'organisation Rainbow China qui défend les droits des LGBT et lutte contre le SIDA, est arrêté à Shenzhen pour violation de la loi sur les ONG. C'est la première fois, semble-t-il, que ce motif

est utilisé pour justifier une détention.

En décembre 2018 au Xinjiang, la police a arrêté le journaliste photographe Lu Guang, de citoyenneté américaine.

La Chine détient toujours l'éditeur suédois Guo Minhai, longtemps installé à Hongkong et qu'elle avait enlevé secrètement en Thaïlande en 2016.

Enfin, puisque le régime considère que Taïwan lui appartient, il n'a aucun scrupule à décider que les Taïwanais de passage relèvent de sa juridiction et de ses tribunaux. C'est ainsi que Li Mingzhe, membre d'une organisation non gouvernementale et lié au Parti démocratique progressiste au pouvoir à Taipei a été condamné à cinq ans de détention en novembre 2017, pour incitation à la subversion du pouvoir d'État. Selon son épouse, il est soumis dans une prison du Hunan à des traitements inhumains et à du travail forcé bien au-delà des prescriptions officielles. Pour s'être plainte, elle est privée de visites.

Les groupes de défense des droits à Taïwan estiment à un demi-millier le nombre des Taïwanais qui ont été détenus ou ont disparu sur le continent chinois au fil des années.

A Hongkong, grignoter le pouvoir avant l'heure

La promesse de laisser Hongkong en paix pendant cinquante ans n'est pas tenue. Dans les vingt ans écoulés depuis la rétrocession britannique, l'espace de liberté laissé aux territoriaux s'est constamment restreint. D'où une appréhension dans le public, qu'une série d'enquêtes confirme. Selon un sondage publié début janvier par l'Université de Hongkong, un habitant du territoire sur trois quitterait Hongkong s'il le pouvait. Voici quelques faits récents, non exhaustifs :

Le 29 janvier et pour la première fois, l'hymne national chinois a été chanté lors de la fête du printemps organisée au Bureau de Liaison chinois de Hongkong. Il est promis d'en faire de plus en plus souvent usage, notamment lors de rencontres sportives internationales.

La dernière librairie vendant des titres interdits en République Populaire a fermé le 31 octobre de l'année dernière. Dans cette petite boutique, les Chinois en visite à Hongkong venaient se procurer l'information qui leur était refusée chez eux.

Le territoire a refusé le 8 novembre l'octroi d'un visa de touriste à Victor Mallet,

chef du bureau du *Financial Times* et président du Club des Journalistes étrangers.

Le mois précédent, V. Mallet avait perdu sa carte d'accréditation de journaliste parce qu'il avait invité à ce club pour un débat Andy Chan Ho-tin, chef d'un petit parti favorable à l'indépendance de Hongkong.

Le Parti démocratique est interdit au mois de septembre, peu après sa création, car soupçonné d'indépendantisme. Au printemps, il avait été déclaré qu'une organisation qui lutterait pour mettre fin à « la dictature d'un parti unique » ne serait « probablement » pas autorisée à se présenter à des élections sur le territoire.

Le 30 août, les journalistes du *South China Morning Post* ont vu arriver à leur comité de rédaction trois fonctionnaires du ministère chinois des Affaires étrangères. Le quotidien appartient au groupe d'achat en ligne Alibaba dirigé par le milliardaire Ma Yun (Jack Ma), lequel a révélé récemment son appartenance au Parti communiste. Depuis le changement de propriétaire, le journal ne combat jamais la ligne de Beijing, même s'il reste ouvert au débat.

Les atouts de la conquête du monde

Dès qu'un totalitarisme atteint une puissance suffisante sur la scène internationale, il se déploie et nourrit des ambitions nouvelles. Il ne suffit pas au régime chinois de réduire au silence la contestation intérieure, il lui faudrait modifier à son avantage le monde extérieur.

Par son rejet du débat, par son rabâchage d'un marxisme élémentaire auquel il ne croit plus, par le culte de l'argent et le taux élevé de corruption observé dans les classes dirigeantes, par le refus continu des élections, par l'échelle monstrueuse des inégalités sociales, par l'obligation faite aux citoyens et à la presse de se conformer en actes aux directives du chef suprême, par le sort qu'il réserve à ses intellectuels, le régime chinois fait sans doute partie des systèmes politiques les moins solides et les moins fiables.

Mais la Chine ne s'est pas effondrée, à la différence du bloc de l'Est et elle a deux atouts aujourd'hui pour tenir.

Le premier est sa taille, qui la rend non envahissable. De même que dans la nature, aucun animal, si fortes soient ses mâchoires, n'ose s'en prendre à l'éléphant car il craint d'être écrasé. Au sommet de sa puissance, la Russie de Khroutchchev-Brejnev s'y était cassé les dents, lors du conflit sino-soviétique des années soixante.

Les techniques de pointe au service du totalitarisme

Le second atout de la Chine est la maîtrise, grâce à ses chercheurs de pointe, des techniques les plus avancées du contrôle social et des technologies militaires les plus sophistiquées. Le pourcentage de ces scientifiques dans la population active n'est peut-être pas très élevé mais les effectifs en valeur absolue sont nombreux, ce qui suffit à donner sa puissance à l'ensemble.

Un des grands enjeux de l'équilibre mondial - et notamment de la confrontation sino-américaine - concerne la cinquième génération de réseaux standards, dont la rapidité, l'interopérabilité entre objets communicants et la gestion du tout internet procureront des avantages décisifs dès les prochaines années. Ils rendront en partie obsolètes les technologies actuelles de la quatrième génération.

De violents litiges opposant aux intérêts américains les firmes chinoises impliquées dans la 5G comme Huawei ou ZTE se sont multipliés depuis un an, sous des motifs divers, réels ou supposés : camouflage de ventes interdites à l'Iran, vols possibles de propriété intellectuelle, risque d'insertion de moyens d'espionnage dissimulés dans les commerce de l'informatique, etc.

En effet, la complexité des nouveaux réseaux va faciliter les intrusions cybernétiques étrangères, dans de nombreux domaines, civils ou militaires. La maîtrise de la cinquième génération suppose donc qu'on en assure la sécurité et qu'on en écarte tout danger. Cet élément-clef de la compétitivité n'est pas un enjeu strictement national ; il se situe dans un monde où les camps s'affrontent et où la Chine aspire à jouer le rôle principal, face à des sociétés politiques libérales en décadence.

Grâce à la technologie 4G et en y affectant beaucoup de ressources humaines, le régime chinois a déjà su installer des moyens de contrôle social sans précédent qui expliquent, au moins en partie, sa survie : surveillance généralisée de la communication par l'internet, reconnaissance faciale, déconnexion des sources d'information internationales, arrêts instantanés et automatiques des conversations informatiques déplaisantes, etc.

Les pays occidentaux attachent évidemment plus d'importance aux problèmes de sécurité chez eux qu'au respect des droits de l'Homme dans la société chinoise. C'est donc maintenant, derrière les États-Unis, comme une levée de boucliers pour repousser l'offensive de Huawei. La firme, qui a grandi dans la foulée de Nokia et d'Ericsson, occupe maintenant la première place mondiale avec un marché de 93 milliards de dollars, dans un secteur où les États-Unis ne disposent pas d'entreprise dominante.

Ce mois de janvier, l'Allemagne a décidé de réexaminer sa politique envers Huawei dans un souci sécuritaire. La Suède s'interroge sur l'accord passé avec l'armée chinoise pour l'installation d'une station de satellite dans son Grand-Nord. Des parlementaires américains veulent interdire la vente de puces et de composants électroniques à Huawei et ZTE. Le Canada et l'Australie emboîtent le pas. En décembre, Orange avait annoncé qu'il ne ferait pas appel à Huawei pour son futur réseau français.

L'usage des menaces militaires

Sans attendre les technologies du futur, la puissance chinoise poursuit avec méthode et discrétion son expansion militaire. L'objectif en Asie du Sud, c'est de capitaliser sur le fait accompli – l'appropriation et la militarisation des récifs de la Mer de Chine méridionale – pour détenir un droit de regard sur la voie d'eau internationale la plus fréquentée du monde, et d'écarter si possible de la zone la puissance américaine.

Xi Jinping a réaffirmé en début d'année les intentions chinoises de récupérer Taïwan,

selon le principe Un pays, deux systèmes, inventé pour l'île, il y a longtemps, mais dont on voit, appliqué à Hongkong, qu'il n'est qu'un leurre. Au demeurant, les Taïwanais ne voient pas pourquoi ils abandonneraient leur démocratie, leur presse libre et leur niveau de vie pour se rallier au totalitarisme continental. L'Occident, qui s'était ému lorsque les dix-huit millions de Chiliens étaient passés sous la dictature de Pinochet, ne dirait-il rien si vingt-trois millions de Taïwanais perdaient leur liberté par le fait barbare et anachronique d'une invasion ?

En attendant, Beijing veut faire peur aux insulaires et intimider les États-Unis. La tension ne cesse d'augmenter dans la zone, chacun cherchant à savoir jusqu'où il peut aller trop loin. Le 24 janvier, deux navires de guerre américains ont traversé le détroit de Taïwan, cependant que l'aviation chinoise survolait les abords méridionaux de l'île. Le 28 janvier, la télévision chinoise s'est engagée dans la dispute ; elle a révélé l'existence de la fusée de nouvelle génération Dongfeng-26, lors de manœuvres en Chine

du Nord-Est.

La Chine avertissait ainsi les États-Unis quant à sa capacité de destruction dans la région. Les améliorations techniques de cette fusée de portée intermédiaire permettraient des frappes plus précises sur des cibles éloignées de 3.000 à 5.700 kilomètres. Les objectifs visés pourraient donc être les porte-avions des États-Unis, notamment ceux de l'île de Guam dans le Pacifique occidental.

Ces risques de conflit n'inquiètent guère ceux qui croient que les grands conflits meurtriers sont définitivement derrière nous. D'ailleurs la zone des conflits éventuels est si éloignée qu'on n'entendrait même pas le bruit des explosions. La tradition chinoise invite à plus de circonspection et rappelle que le veau nouveau-né n'a pas peur du tigre.

Alain Bouc